



Rappel de la nécessité de respecter la loi sur la représentation des diverses composantes ethno régionales dans les résultats des examens et concours d'entrée à l'Enam. La mise en garde de la COMICODI

MONSIEUR MICHEL ANGE ANGOUING, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Yaoundé, le 4 DECEMBRE 2017

Par courrier express

Réf : LAAK- 113-GV/MBA

Monsieur le Ministre,

LAAKAM a suivi avec une particulière attention, les pérégrinations entourant la proclamation des résultats d'admissibilités aux concours d'entrer à l'ENAM. LAAKAM vous fais tenir en copie, la correspondance adressée à ce propos au Directeur général de l'ENAM, de même qu'elle vous prie de prendre connaissance avec célérité et considération la lettre de ce jour à monsieur le premier ministre.

LAAKAM souhaite que vous gardiez alerte dans l'esprit, la nécessité de préserver l'unité et la cohésion nationale, au moment où vous allez rendre public, les résultats des concours d'entrer à l'ENAM. IL va en effet sans dire, que la discrimination voulue et entretenue contre les Bamilékés depuis plus deux décennies, abouti aujourd'hui à les exclure progressivement des différents corps de l'Etat dont l'ENAM est le principal centre de formation. Les récentes nominations des adjoints préfectoraux annexés, témoignent à suffire.

LAAKAM espère qu'au moment où notre pays a besoin, sous la conduite de son président, de resserrer les rangs pour conjurer les démons de la division, vous saurez faire attention de ne pas répéter cette erreur en continuant la politique de marginalisation et d'exclusion.

LAAKAM qui veut faire confiance à votre patriotisme et à votre engagement effectif à aider le chef de l'Etat à conjurer la division et les rancœurs, avertit néanmoins qu'elle va se pourvoir devant toute instance appropriée prescrite par nos lois, pour demander l'annulation des résultats au cas où celles-ci ne respecteraient pas les équilibres nécessaires, exigibles et consacrées dans l'intérêt national.

LAAKAM rappelle que votre responsabilité personnelle en tant que ministre de la fonction publique, est d'une importance telle, que l'histoire ne vous pardonnerait pas de poursuivre dans une voie qui hypothèque gravement notre vivre ensemble, et crée explicitement ou implicitement, un certain désordre institutionnel, politique et social. LAAKAM saisi cette occasion pour renouveler à monsieur le Ministre, les assurances de sa haute considération./.

SINDJOUN POKAM, SHANDA TONME

Plénipotentiaire Plénipotentiaire

PJ : 3

Ampliation

: - SG/PR

- PM

- MINETAT/JUSTICE

- MINTAD

- DG/ENAM

© Correspondance : LAAKAM